



RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Le rapport aborde dans une 1^{ère} partie une présentation synthétique des réalisations scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique en 2019, et dresse les grands axes programmatiques 2020.

La 2nde partie est consacrée à la présentation des évolutions et perspectives en matière de ressources humaines.

Et enfin, la dernière partie traite plus spécifiquement des évolutions et perspectives budgétaires et financières.

Synthèse des réalisations scientifiques et techniques 2019

L'année 2019 a notamment été marquée par la fin de plusieurs chantiers phare engagés les années précédentes et l'engagement d'importants projets à l'échelle régionale en Nouvelle-Aquitaine.

Cette année a également été marquée par la rédaction du bilan d'activités scientifique de la période 2014-2018(-2019) et de la stratégie scientifique pour les prochaines années, suite à sa validation par le Comité syndical et le Comité scientifique en 2018. Le rapport de renouvellement d'agrément a ainsi été abouti en fin d'année et transmis au Ministère *via* la DREAL.

Parmi les principaux chantiers aboutis ou engagés en 2019, citons notamment :

- ⇒ la fin des programmes d'inventaires systématiques de la flore vasculaire sur trois autres départements : la Dordogne, Gironde et les Landes et la poursuite des inventaires systématiques sur Charente-Maritime ; les inventaires systématiques du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques avaient été aboutis en 2018 ;
- ⇒ la poursuite du déploiement de l'Observatoire de la Biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine et des travaux de structuration des connaissances, suite notamment à la signature de la Charte régionale sur le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) en Nouvelle-Aquitaine co-piloté par l'Etat et la Région ;
- ⇒ la diffusion d'une première version du Catalogue des végétations du territoire sud-atlantique, document structurant ayant vocation à constituer la « légende unique » des cartographies d'habitats menées sur les territoires ;
- ⇒ la poursuite des travaux structurants sur la connaissance des habitats naturels (Bordeaux Métropole, Bassin d'Arcachon, Réserves naturelles, etc.) et la mise en oeuvre de nouveaux chantiers territoriaux structurants (notamment l'Atlas de la Biodiversité Communale de la Communauté de Communes de Montesquieu) ;
- ⇒ la poursuite des travaux sur les « Sentinelles du climat », notamment les statistiques de la flore régionale pour la définition d'indicateurs de sensibilité climatique ;
- ⇒ l'engagement d'un programme de « Cartographie des hot spots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine » en partenariat avec la LPO afin de nourrir les objectifs de la feuille de route Néoterra de la Région et de la Stratégie pour la Création d'Aires Protégées (SCAP) de la DREAL, visant la préservation des espaces naturels remarquables ;
- ⇒ l'engagement d'un programme de « Cartographie et identification des lacunes de connaissances sur la biodiversité » en Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS) et sous l'égide de la DREAL ;
- ⇒ l'engagement d'un programme de « Cartographie des forêts anciennes et méthodologie de caractérisation des vieilles forêts » en partenariat avec l'IGN et sous l'égide de la DREAL et de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- ⇒ l'engagement d'un programme d'inventaire et de spatialisation des enjeux de biodiversité végétale sur le rétro littoral basque, dans le cadre d'un partenariat scellé avec la Communauté d'Agglomération du Pays basque (CAPB) et le Département des Pyrénées-Atlantiques ;

- ⇒ la poursuite et le renforcement de la mise en œuvre des actions de conservation et de suivi des éléments les plus rares et menacés, à travers notamment la mise en œuvre de plans coordonnés de conservation (plan *Anagallis-Elatine*, plan *Bellevalia* ...) ;
- ⇒ l'élaboration d'un guide pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine ;
- ⇒ la poursuite de l'appui aux politiques publiques de préservation de la biodiversité et l'engagement de réflexions sur le renforcement de l'appui du CBN.

➤ **Connaissance : pôle flore**

La mise en œuvre des inventaires systématiques (ou projets « *Atlas de la flore sauvage* ») avait été retenue comme le chantier majeur de la période 2014-2018 devant concentrer l'activité des botanistes du Conservatoire, car fournissant le socle fondamental de connaissances et constitutif de l'expertise nécessaire à l'alimentation des politiques publiques de protection de la nature.

En 2018, l'inventaire systématique avait été abouti sur les départements de Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques. En 2019, il s'est terminé sur les départements de Dordogne, de Gironde et des Landes.

Rappelons que les programmes d'inventaires sur les départements de Dordogne et de Lot-et-Garonne avaient été engagés dans le cadre de partenariat spécifique avec les Conseils départements concernés, la Région et l'appui de fonds FEDER.

L'engagement des programmes d'inventaires sur les derniers départements non couverts (Charente, Deux-Sèvres et Vienne) demeure un enjeu fort des prochaines années.

Les inventaires se sont également poursuivis pour l'élaboration des *Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)* sur le territoire du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG) et ont permis de boucler la couverture en ABC de l'intégralité du PNR. La rédaction des fiches communales concernées, en partenariat avec le PNRLG et la LPO, aboutira début 2020. Les restitutions aux communes seront organisées par la suite.

Un programme d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est mené depuis fin 2018 sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM), grâce à des financements de l'Office Français pour la Biodiversité faisant suite à la candidature de la CCM à l'appel à projet ABC lancé par l'AFB en 2017. L'année 2019 a constitué la première année de mise en œuvre des travaux d'inventaires. Le CBNSA assure la coordination et la conduite des inventaires sur la flore, la fonge et les habitats naturels et accompagne la CCM dans la coordination générale du programme. Un autre axe important concernera la sensibilisation de la population locale à la biodiversité.

En 2019, un programme d'inventaire et de spatialisation des enjeux de biodiversité végétale du rétro littoral basque a été engagé dans le cadre d'un partenariat scellé avec la Communauté d'Agglomération du Pays basque (CAPB) et le Département des Pyrénées-Atlantiques.

Ainsi, au total, le nombre provisoire [*données nouvelles de 2019 encore en cours de saisie*] de données collectées en 2019 par les botanistes du CBNSA s'élève à **plus de 360 000 données nouvelles**, ce qui traduit l'investissement substantiel de l'équipe sur les inventaires de terrain.

L'année 2019 aura permis également l'élaboration et la validation par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) de :

- la **première Liste d'espèces sensibles de la flore vasculaire en Nouvelle-Aquitaine** (élaborée en partenariat avec les deux autres CBN de Nouvelle-Aquitaine) ;
- la **première Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire en Nouvelle-Aquitaine** (également élaborée en partenariat avec les deux autres CBN de Nouvelle-Aquitaine).

Les travaux d'organisation du secrétariat scientifique des ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine ont également été un axe de travail important en 2019 impliquant fortement le CBNSA, en lien étroit avec les autres CBN, les autres acteurs du secrétariat scientifique sur la faune, le CSRPN et la DREAL. Les inventaires se sont poursuivis en Aquitaine et en Poitou-Charentes et ont conduit à l'actualisation et à la création de nombre de ZNIEFF. Le développement, en collaboration avec l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage, d'une plateforme de gestion des données sur les ZNIEFF a été engagé et a concentré une partie de l'activité du pôle système d'information.

Enfin, les réflexions et les concertations se sont poursuivies pour la mise en place d'une stratégie sur les plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine (en lien avec les démarches préexistantes).

➤ **Connaissance : l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine**

Le développement du système d'information de l'Observatoire s'est poursuivi en 2019, avec une implication toujours aussi forte du CBNSA sur ce dispositif.

L'Observatoire a particulièrement progressé en 2019 sur le volet habitats naturels, avec la mise en place d'outils structurants (tableau de bord sur les sites Natura 2000 notamment) et des améliorations profondes

apportées au kit de cartographie (nouvelle version) mis à disposition des animateurs de sites Natura 2000 ainsi que des gestionnaires de réserves naturelles. Ces outils ont été étendus sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les deux autres CBN.

L'accent a également été mis sur l'*animation du réseau d'observateurs*, avec l'organisation de plus d'une trentaine de sorties botaniques sur l'ensemble du territoire. Certains membres du réseau d'observateurs se sont engagés dans la démarche de contribution à l'inventaire à travers la participation aux inventaires. Plus de 1 000 personnes sont désormais inscrites à l'Observatoire, dont plus de 100 nouvelles inscriptions en 2019.

Les partenariats se sont poursuivis avec de nombreux acteurs avec lesquels des conventions avaient déjà été établies les années précédentes (parcs naturels régionaux, sociétés botaniques, associations de protection de la nature, jardins botaniques, etc.).

Au total, **758 266 observations données nouvelles** ont été intégrées à l'Observatoire en 2019 correspondant à **148 organismes**, pour **1 212 observateurs**.

Ainsi, le bilan fin 2019 dépasse désormais les **4,8 millions de données centralisées** dans l'Observatoire sur la Nouvelle-Aquitaine (dont **plus de 3 millions de données sur le territoire d'agrément du CBNSA**). Ces chiffres illustrent la progression considérable de la connaissance sur la flore vasculaire dans le Sud-Ouest.

L'Observatoire est désormais positionné et reconnu par l'ensemble des acteurs comme le dispositif pilier de la gestion de la connaissance sur la flore et les habitats naturels en Nouvelle-Aquitaine.

Le CBNSA a enfin poursuivi son investissement dans la mise en place du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) en Nouvelle-Aquitaine. Les travaux menés en 2019 et coordonnés par la DREAL et la Région ont notamment conduit à la finalisation de la Charte régionale du SINP en Nouvelle-Aquitaine. Le CBN Sud-Atlantique est identifié d'une part en tant qu'animateur du pôle « flore, fonge, habitats » à l'échelle régionale, en lien avec les deux autres CBN de Nouvelle-Aquitaine, et d'autre part en tant que gestionnaire de la plateforme « flore, fonge, habitats » du SINP que constitue l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Connaissance : pôle habitats**

L'activité du pôle Habitats s'est poursuivie sur des chantiers fortement structurants pour la connaissance régionale menés en Aquitaine et en Poitou-Charentes, en particulier dans le cadre de la politique Natura 2000 :

- poursuite de l'élaboration des catalogues régionaux des végétations ;
- réalisation d'études d'amélioration et de synthèse des connaissances sur de grands types de milieux : prairies humides en Poitou-Charentes, pelouses calcicoles en Nouvelle-Aquitaine ;
- centralisation et validation des cartographies des sites Natura 2000 désormais progressivement intégrées dans le système d'information de l'OBV Nouvelle-Aquitaine.

Le projet de *Guide des végétations du PNR du Périgord-Limousin*, lancé en juillet 2015 en collaboration avec le CBN du Massif Central, s'est poursuivi en 2019. L'année 2020 sera consacrée à la finalisation du guide.

Une première version du Catalogue régional des végétations du territoire sud-atlantique a pu être aboutie et diffusée en 2019 grâce notamment aux financements Natura 2000 et de l'Agence française pour la biodiversité (AFB).

Un vaste programme régional *d'étude des végétations calcicoles de Nouvelle-Aquitaine* a été engagé sur la période 2019-2021 en partenariat avec les deux autres CBN de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la politique Natura 2000 financée par la DREAL. A notamment été produite par le CBNSA la première couche cartographique des pelouses calcicoles ouvertes de Nouvelle-Aquitaine. Le réseau de suivi des habitats a également fortement concentré les efforts à destination des animateurs des sites Natura 2000 et gestionnaires d'espaces naturels.

Sur la même période, un programme *d'étude des lagunes côtières du littoral sud-atlantique* (habitat d'intérêt communautaire prioritaire) a été également engagé dans le cadre de Natura 2000. Ce programme vise notamment à évaluer l'état de conservation de l'habitat et identifier les pratiques susceptibles d'influer favorablement ou défavorablement sur son état de conservation.

Le programme de « *cartographie des habitats et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale de Bordeaux Métropole* », programme éminemment structurant pour le territoire de la métropole et mené sur la période 2017-2020, s'est poursuivi. L'année 2019 a marqué la dernière campagne de terrain avant la parution des résultats finaux prévus pour 2020. De nombreux appuis ont été réalisés dans ce cadre auprès des services de Bordeaux Métropole et des acteurs locaux.

Suite à un premier programme de pré-cartographie des habitats naturels du Bassin d'Arcachon qui a abouti en 2017, le CBNSA a engagé en 2018 la mise en œuvre d'un vaste *programme visant la cartographie des habitats et la spatialisation des enjeux de biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon*. Ce programme est mené sur la période 2018-2021 et financé d'une part par la DREAL au titre de la politique Natura 2000, d'autre part par le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon via l'Office Français pour la Biodiversité.

Les travaux sur ces deux territoires sont menés avec une recherche de cohérence méthodologique avec le programme de Cartographie Nationale des Habitats (CARHAB).

Le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM), sur lequel est mené le programme d'ABC (voir *supra*), a pu être identifié comme nouveau territoire pilote pour Carhab suite à la proposition du CBNSA auprès du Ministère. Des techniques innovantes de cartographie prédictive des habitats sont ainsi explorées sur ce territoire.

Le programme Carhab a également été engagé en 2019 sur le département de la Dordogne par le CAUE 24 en partenariat avec le CBNSA, en mobilisant la chaîne de production cartographique mobilisant divers acteurs nationaux. Le déficit de connaissance sur ce territoire n'a toutefois pas permis au CAUE d'aboutir.

En Gironde, une étude des habitats naturels de la Réserve Naturelle Nationale d'Hourtin et des Réserves Biologiques Intégrées de Lacanau, intégrant la cartographie des végétations, avait été lancée dans le cadre d'un partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF). La dernière campagne de terrain a été menée en 2018 et les résultats ont été présentés en 2019.

Un travail similaire a été mené sur la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx en partenariat avec le Syndicat mixte de gestion des milieux naturels des Landes.

Le programme *Sentinelles du Climat*, programme pluriannuel prévu sur une durée de 6 ans (2016-2021), coordonné par Cistude Nature et associant divers acteurs scientifiques et naturalistes, s'est poursuivi en 2019. Ce programme structurant, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, les Départements de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, ainsi que le fonds FEDER, vise à mettre en place les dispositifs permettant d'évaluer sur le long terme les éventuelles conséquences du changement climatique sur la biodiversité. Lancé en Aquitaine en 2016, des collaborations avec les autres acteurs présents en Limousin et en Poitou-Charentes ont été engagées et les actions se sont poursuivies. Le CBN Sud-Atlantique assure la coordination générale des volets flore et habitats naturels. L'année 2019 a notamment été marquée par deux importants chantiers :

- l'étude des hêtraies relictuelles de Nouvelle-Aquitaine qui s'est terminée ;
- un travail innovant de définition d'indicateurs floristiques de sensibilité climatique sur la base d'analyses statistiques approfondies.

Enfin, rappelons que l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine a fait l'objet de développements importants lui permettant d'intégrer la dimension « végétations-habitats ».

➤ **Connaissance : pôle documentation**

L'année 2017 avait été marquée par le déménagement en septembre du fonds documentaire de la Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO), géré par le CBNSA dans le cadre d'un partenariat spécifique, dans les nouveaux locaux livrés par le Département de la Gironde à l'issue des travaux de réhabilitation.

Les missions de fond de gestion du centre de ressources documentaires sur la biodiversité végétale (intégrant notamment les fonds documentaires du CBNSA et de la SBCO) avaient été interrompues suite au départ de la documentaliste en 2015.

La reprise de la gestion du fonds documentaire a pu être doucement reprise en 2019 grâce aux compétences documentaires d'un agent recruté initialement en opératrice de saisie et dont les fonctions ont pu évoluer vers la prise en charge à temps partiel de la gestion du fonds documentaire. Les moyens actuels et la charge de travail sur la saisie des données ne permettent toutefois pas de dégager un temps important sur cette activité.

➤ **Conservation**

Conformément aux priorités stratégiques, l'activité du service conservation s'est principalement concentrée sur la mise en œuvre d'actions de conservation sur des espèces en voie d'extinction.

Ces actions ont été conduites sur l'ensemble du territoire d'agrément et ont concerné de nombreuses espèces. En lien avec divers partenaires, elles ont consisté en la mise en place d'actions visant la sécurisation des stations, des appuis sur la gestion ou la restauration des milieux, des suivis scientifiques, des actions d'informations des pouvoirs publics locaux ou des propriétaires, etc.

Une dizaine de plans territoriaux de conservation sont ainsi actuellement en cours de mise en œuvre (*Centaurium chloodes*, *Iris sibirica*, *Onosma tricerospes subsp. atlantica*, etc.).

Les actions sur les *Plans nationaux d'actions* (PNA) relatifs à la flore et engagées les années précédentes ont été poursuivies (PNA Liparis de Loesel, PNA Messicoles, PNA Flûteau nageant). Le CBNSA a par ailleurs poursuivi son implication dans les échanges nationaux en vue de la mise en place des nouvelles générations de PNA.

Le principe d'un PNA « *Végétation de bords d'étangs arrière-littoraux* », centré sur les populations de l'Isoète de Bory (*Isoetes boryana*), espèce endémique des étangs arrière-littoraux aquitains et menacée d'extinction au niveau national, a été retenu par le Ministère et pourra être engagé à partir de 2020.

Des études complémentaires d'amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie du Mouron à feuilles grasses et de l'Elatine de Brochon, deux espèces en voie d'extinction en France et dont les dernières

populations françaises subsistent en Gironde et dans les Landes, ont été abouties en 2019 pour mieux appréhender les milieux dans lesquels ces espèces sont à rechercher, mais aussi et surtout pour apporter aux gestionnaires de milieux humides des réponses précises sur les pratiques de gestion favorables/défavorables et des conseils dans le cas de projets de restauration de lagunes / milieux humides. Ces travaux ont été engagés dans le cadre d'un partenariat financier spécifique avec le Département des Landes et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Les résultats ont été présentés aux acteurs concernés lors d'un comité technique de restitution.

Un premier *guide pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine* avait pu être produit par le CBNSA en 2018, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine (Plan régional en faveur des pollinisateurs) et en collaboration avec les autres CBN de Nouvelle-Aquitaine ainsi que divers experts naturalistes du territoire. Cet outil opérationnel est destiné aux porteurs de projet de végétalisation et aux prescripteurs. Il vise plusieurs objectifs : identifier les espèces végétales les plus adaptées, fournir des clés pour adapter au mieux les projets à leur environnement et éviter les risques écologiques liés à l'implantation d'espèces non adaptées. Le guide est aussi intéressant pour les producteurs de la filière horticole en les accompagnant dans l'évolution progressive des gammes de choix qu'ils proposent.

En 2019, un programme de « *sensibilisation et accompagnement technique pour une végétalisation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine* » a été engagé sur la période 2019-2021 en collaboration avec les deux autres CBN de Nouvelle-Aquitaine. Ce programme permettra de poursuivre les travaux engagés à la suite de la parution du guide et de favoriser sa valorisation.

L'implication du CBNSA pour la promotion des marques « *Végétal local* » et « *Vraies messicoles* » s'est également poursuivie en 2019, à travers de nombreux échanges, en particulier dans le but de structurer une démarche d'appui au développement de filières de production de végétaux d'origine locale (journées d'informations dans les départements, réunion d'échange au niveau national, etc.)

27 *démarches de porter à connaissance* de la présence d'espèces à forts enjeux ont par ailleurs été réalisées afin de promouvoir l'engagement d'actions conservatoires par les autorités compétentes (collectivités, services de l'Etat...) ou par des partenaires (associations gestionnaires, parcs naturels...). Ces démarches sont engagées généralement suite à la découverte, dans le cadre des programmes d'inventaires systématiques, d'espèces à forts enjeux et localement menacées.

La structuration du réseau de suivi des stations d'espèces végétales les plus menacées, autre chantier prioritaire de la période 2014-2018, s'est poursuivie en mobilisant le tissu naturaliste. *Une centaine de stations d'espèces menacées* a ainsi été suivie en 2019, soit directement par le CBN, soit par des correspondants locaux, ce qui traduit là-aussi un renforcement progressif de ce réseau de suivi.

Sur le volet conservation *ex situ*, la prise de fonction en début d'année 2018 d'une chargée de conservation *ex situ* expérimentée aura permis de fortement redynamiser et développer l'activité. Les 3 unités de ce laboratoire (laboratoire de traitement des semences, local de conservation et de germination, et local de stockage et de nettoyage de la verrerie) sont désormais fonctionnelles. Un travail important d'organisation et de tri des semences de la banque séminale a pu être mené.

Les *récoltes conservatoires* se sont poursuivies sur l'ensemble du territoire (47 *récoltes* réalisées en 2019 pour 34 espèces). Les lots de graines collectées sont conservés au siège du CBNSA et constituent la banque séminale. 32 tests de germination ont été réalisés pour 5 espèces à forts enjeux.

➤ **Appui technique**

Les activités d'appui technique se sont poursuivies selon les priorités prédéfinies pour l'année :

- appui aux services de l'Etat sur l'instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées,

[150 avis ont été délivrés en Aquitaine et Poitou-Charentes, dont 45 avis d'assistance à l'instruction de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées et 105 avis (dont 11 en amont du dépôt du dossier réglementaire et le reste en phase aval) ; plusieurs journées de formation ont également été dispensées à destination des services de l'Etat dans les départements]

- mise à disposition de données et appui sur les projets d'aménagements,

[conformément à sa mission de « mise à disposition des données publiques auprès des publics intéressés », le CBN assure les transmissions de données auprès des bureaux d'études, collectivités et autres acteurs sur des projets divers ; plus de 240 transmissions de données ont été assurées en 2019 ; les demandes concernent des révisions de PLU/PLUi, des projets d'aménagements (constructions, infrastructures de transports, énergies renouvelables et réseaux d'énergie...) ou des études environnementales diverses]

- appui au dispositif Natura 2000,

[appui technique aux opérateurs Natura 2000 dont mise à disposition aux opérateurs d'un outil cartographique standardisé « kit SIG » en Nouvelle-Aquitaine et formation à l'utilisation de l'outil ; conception et administration de l'outil de centralisation des cartographies réalisées par les opérateurs des sites Natura 2000 et extension à la Nouvelle-Aquitaine (168 cartographies de sites Natura 2000 normalisées et intégrées à l'OBV sur un total de 213 intégrables) ; harmonisation typologique des cartographies Natura 2000 et constitution du premier catalogue des végétations du territoire sud-atlantique ; mise en place

d'un dispositif de suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire en Nouvelle-Aquitaine sur les pelouses calcicoles]

- appui à la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Atlantique,
[nouvelle phase d'un programme spécifique, ayant visé le suivi scientifique des opérations expérimentales de gestion, la formation à la reconnaissance et à la gestion des plantes exotiques envahissantes et des plantes patrimoniales présentes sur le réseau autoroutier auprès des agents de la DIRA, ainsi que des conseils et préconisations en termes d'aménagement et de gestion des bords de routes]

- appui aux Réserves Naturelles Nationales (RNN) et Régionales (RNR)
[Participation aux comités scientifiques ou de gestion des RNN et RNR et appuis divers]

- appui aux politiques régionales et départementales de protection de la nature
[Appui sur l'élaboration du diagnostic de la Stratégie régionale de la biodiversité (SRB) par l'Agence régionale pour la biodiversité ; rencontres et échanges divers avec le CD33 sur la politique ENS ; contribution au SDENS de Charente-Maritime ; transmission de données et contribution à l'élaboration du schéma départemental des Landes pour l'identification des zones d'intérêt ; contribution à l'élaboration de liste des espèces emblématiques des Pyrénées-Atlantiques (« top 64 ») dans le cadre de la stratégie ENS ; engagement d'un programme « hot spots » de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, participation au CSRPN de Nouvelle-Aquitaine et aux Conseils scientifiques territoriaux d'Aquitaine et Poitou-Charentes, etc.]

➤ **Information et sensibilisation du public**

Les actions de communication et de sensibilisation engagées les années précédentes ont été poursuivies et renforcées, essentiellement dans le cadre des programmes mis en œuvre.

De nombreuses conférences, interventions, sorties botaniques et formations ont été réalisées par l'équipe. Citons notamment les réunions d'observateurs qui se tiennent sur chacun des départements où sont menés les programmes d'inventaires systématiques. Ces réunions constituent des moments forts pour l'animation des réseaux.

La rubrique Actualités de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine permet un porter à connaissance sur les activités scientifiques du CBNSA et de ses partenaires auprès du réseau naturaliste.

Enfin, la page Facebook dédiée au CBN Sud-Atlantique permet une communication orientée vers un public plus large.

➤ **Travaux réalisés avec le réseau national des CBN**

- Système d'information national sur la flore
[participation aux travaux sur la mise en place du système d'information Atlas de la flore de France ; 2014 avait été marqué par l'ouverture de la plateforme nationale de diffusion des données flore, avec plus de 21 millions de données compilées (<http://siflore.fcbn.fr>) ; en 2019, une nouvelle agrégation des données a été réalisée au niveau national permettant de rassembler plus de 30 millions de données]

- Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP)
[le CBNSA a poursuivi et encore renforcé son implication visant à lui permettre d'assurer son rôle de référent SINP « flore, fonge et végétations-habitats » en Nouvelle-Aquitaine à travers des travaux sur les aspects juridiques liés aux propriétés des données, sur l'organisation de l'architecture régionale du SINP, sur les aspects techniques liés aux formats standards de données et de métadonnées, sur la qualification et la validation scientifique des données, sur la définition et la diffusion des données sensibles ; l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine constitue la plateforme « flore-fonge-habitats » du SINP en Nouvelle-Aquitaine ; rappelons enfin que près de 1,5 million de données normalisées et validées pour la plupart ont été remontées par le CBNSA à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) fin 2018]

- Cartographie Nationale des Habitats (CARHAB)
[participation à la construction du cadre méthodologique et aux réflexions pour la mise en place des outils ; en 2016, le département de la Gironde a été retenu comme département pilote pour le lancement de travaux spécifiques ; en 2018, le département de la Dordogne et le territoire de la CCM ont été également retenus – voir supra]

L'implication du CBNSA sur le *programme national « flore locale »* a été poursuivie en 2019, à travers de nombreux échanges, en particulier dans le but de structurer une démarche d'appui au développement de filières de production de végétaux d'origine locale.

Le travail d'élaboration de la Liste rouge de la flore menacée de France métropolitaine a abouti à la labellisation par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Des actions de communication visant à valoriser les résultats et à sensibiliser les publics ont été menées par les CBN, sous la coordination et avec l'appui de l'AFB (communiqué de presse national, infographies, réseaux sociaux, stand aux Assises Nationales de la Biodiversité, etc.).

Perspectives programmatiques 2020

Les priorités scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique s'inscriront dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques définies pour les prochaines années.

Les principaux axes de travail sont succinctement listés ci-dessous.

L'année 2020 sera notamment consacrée aux bilans des inventaires systématiques sur les 5 départements d'Aquitaine. Les inventaires seront poursuivis sur la Charente-Maritime pour la dernière ou avant-dernière année, en fonction des capacités du CBN à pouvoir aboutir l'inventaire en 2020 (20 % du département restant à couvrir). L'inventaire permanent et continu des ZNIEFF sera poursuivi.

Le travail de « *Cartographie et identification des lacunes de connaissances sur la biodiversité* », mené en collaboration avec l'OAFS, permettra de réaliser une synthèse approfondie de l'état des connaissances et de préfigurer la structuration d'une stratégie d'inventaire et d'amélioration des connaissances pour une mise en œuvre dans les prochaines années, dans le cadre de la stratégie scientifique du CBNSA.

Les travaux sur les *plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine* se poursuivront également, en lien avec les acteurs du réseau naturaliste et en veillant à articuler cette démarche avec les dispositifs préexistants.

Le programme de « *Cartographie des hot spots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine* » constituera également un axe important de la programmation 2020, de même que le programme de « *Cartographie des forêts anciennes et méthodologie de caractérisation des vieilles forêts* » mené en collaboration avec l'IGN.

Les inventaires seront également poursuivis sur des milieux ou territoires restreints tels que :

- la Communauté de Communes de Montesquieu dans le cadre du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale lancé sur ce territoire ;
- le secteur rétro littoral basque en lien avec la Communauté d'agglomération du Pays basque et le Département des Pyrénées-Atlantiques ;
- les vignobles girondins dans le cadre du partenariat avec le Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB) ;
- les pelouses calcicoles de Gironde ;
- les espèces visées par les mesures d'accompagnement dans l'arrêté inter-préfectoral sur la LGV-SEA ;
- etc.

En 2020, est également programmée l'élaboration d'une première liste hiérarchisée des espèces à enjeux de la flore vasculaire de la Nouvelle-Aquitaine, avec déclinaison départementale.

Le déploiement de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine sera poursuivi dans le cadre notamment du SINP.

Concernant les habitats, les chantiers de structuration et d'amélioration des connaissances seront poursuivis en 2020, à travers des programmes financés spécifiquement.

Les programmes 2019-2021 d'étude des végétations calcicoles de Nouvelle-Aquitaine et des lagunes côtières du littoral sud-atlantique seront poursuivis.

L'année 2020 marquera la dernière année du programme de cartographie et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale de Bordeaux Métropole.

Les programmes éminemment structurants de cartographie des habitats engagés précédemment seront poursuivis, en particulier :

- la *cartographie des habitats de Bordeaux Métropole* (dernière année en 2020) ayant vocation à identifier les secteurs à enjeux et à favoriser leur prise en compte par Bordeaux Métropole dans l'élaboration des documents d'urbanisme ;
- la *cartographie des habitats du Bassin d'Arcachon* dans le cadre de Natura 2000 et du Plan de gestion du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon (avant-dernière année en 2020) ;
- la *cartographie des habitats de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx* dans le cadre d'un programme avec le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels des Landes (finalisation des productions en 2020) ;
- l'*étude cartographique et fonctionnelle des habitats du Marais du Conseiller et des Mattes de Paladon* dans le cadre d'un partenariat avec le CPIE Médoc Curuma ;
- la poursuite des actions engagées sur le programme de *Cartographie nationale des Habitats (CARHAB) sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu*.

En 2020, le programme de Cartographie nationale des habitats (CARHAB) sera également engagé sur le département des Pyrénées-Atlantiques en partenariat avec le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et sous l'égide directe du Ministère.

Le programme de réalisation du *guide des végétations du PNR Périgord-Limousin*, mené en collaboration avec le CBN Massif Central, se terminera en 2020 avec la production du guide.

Le *programme pluriannuel et transversal Sentinelles du Climat*, initié en 2016 sera poursuivi en 2020 (sous réserve des développements *infra*). Les travaux seront notamment poursuivis sur les analyses statistiques pour la définition des indicateurs de sensibilité climatique de la flore et sur le suivi des habitats potentiellement sensibles.

Dans le nouveau cadre stratégique, les actions de conservation porteront sur la mise en œuvre d'actions conservatoires en faveur des espèces les plus menacées et présentes sur le territoire du CBN, ainsi que sur la mise en place progressive d'un réseau de suivi et de veille.

L'année devrait notamment être marquée par l'élaboration du Plan national d'actions (PNA) sur les « Végétations des bords d'étangs arrière-littoraux », dont l'engagement a été validé par le Ministère dans le cadre de la stratégie nationale. Des travaux spécifiques d'étude et de restauration de populations de Flûteau nageant seront engagés en Deux-Sèvres, en collaboration avec Deux-Sèvres Nature Environnement.

Les actions engagées pour la promotion de la marque « Végétal local » seront également poursuivies voire renforcées, ainsi que l'accompagnement aux acteurs locaux sur la végétalisation écologique et paysagère à travers le programme spécifique financé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les *actions de conservation ex situ*, qui ont déjà fait l'objet d'un net renforcement d'activité en 2018 et 2019, seront poursuivies. Elles pourront être prolongées dans le cadre du projet d'aménagement d'un espace de culture extérieur, qui sera implanté sur le Domaine de Certes (aménagement du « Poulailier »). De premiers échanges ont été récemment engagés en ce sens avec le CD33 et le Conservatoire du littoral. Une collaboration est également en cours de définition avec l'Université de Poitiers, autour des questions de conservation et de cultures *ex situ* en particulier sur le site du Jardin Botanique Universitaire localisé à Mignaloux-Beauvoir.

Le CBN poursuivra son appui à *l'instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées*, son appui au dispositif *Natura 2000* ainsi que son appui à *la mise en œuvre des politiques de préservation de la biodiversité auprès des collectivités*.

Le CBN poursuivra enfin son implication dans diverses démarches nationales structurantes pour les territoires, sous la coordination nationale de l'Unité Flore et Végétation de l'OFB.

Evolution des ressources humaines

Structure et évolution des effectifs :

Filière	Catégorie	01/01/2018	31/12/2018	01/01/2019	31/12/2019
Administrative	A	1	1	1	1
	B	1	1	1	1
	C	2	4	4	2
Technique	A	23	28	28	30
	B	0	1	1	1
	C	1	1	1	1
Culturelle	B	-	-	-	1
Total		28	36	36	37

L'effectif total a augmenté de 2.8% en 2019. L'équipe a varié de 36 à 37 agents, avec un « pic » à 40 agents en mars (soit un effectif mensuel moyen de 38 agents, pour 34.7 en 2018).

La catégorie A regroupe l'effectif le plus nombreux, avec 29 agents en début d'année puis 31 en fin d'année, soit un peu plus de 83%.

Filière	01/01/2018	31/12/2018	01/01/2019	31/12/2019
Agents sur emplois permanents	27 Dont : - 7 fonctionnaires - 4 CDI	30 Dont : - 7 fonctionnaires - 4 CDI	30 Dont : - 7 fonctionnaires - 4 CDI	31 Dont : - 7 fonctionnaires - 7 CDI
Agents sur emplois non permanents	1	6	6	6
Total	28	36	36	37

Les prévisions de CDisation se sont concrétisées pour trois agents de catégorie A à temps complet en 2019 (1 responsable de service, 2 chargés de mission botanistes). Les emplois permanents restent majoritairement pourvus par des agents contractuels de droit public (~77%), ceci tenant aux qualifications spécifiques requises.

Notons que la situation au sein de l'antenne Poitou-Charentes s'est sensiblement améliorée en 2019 en termes de moyens humains, après une situation critique en 2017 et 2018 (congé maternité, congé parental, trois temps partiels de droit, et un congé longue maladie). L'effectif fin 2019 se situe à 5 agents, représentant 4.4 ETP.

Pour 2020, la prévision de CDisations concerne trois chargés de mission botanistes (cadres A, ingénieurs) dont deux sont affectés à l'antenne méridionale de Saint-Jean-de-Luz.

Rémunérations :

Les mesures issues du « protocole PPCR », suspendues en 2018 conformément aux décisions gouvernementales de fin 2017, ont été de nouveau appliquées en 2019, pour les cadres d'emplois concernés. A noter que pour la 3^{ème} année, le CBN a été soumis à la cotisation au Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique à hauteur de 3952 €. Un des agents ayant été reconnu travailleur handicapé en 2019, la cotisation sera réduite en 2020.

Tenant compte des dispositions applicables en matière de réévaluation des rémunérations des agents permanents contractuels de droit public, des revalorisations indiciaires ont été opérées en 2019 (réexamen triennal, et à l'occasion de CDisation en particulier) ; elles ont bénéficié à près d'un tiers de l'effectif concerné.

Le nouveau régime indemnitaire adopté fin 2018 a été mis en application dès janvier 2019 (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, « RIFSEEP »). La phase transitoire aménagée pour les fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des ingénieurs est maintenue, les textes d'application n'ayant pas été publiés.

La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, reconduite par le gouvernement en 2019, a été versée en décembre pour un montant total d'environ 600 € bruts (hors charges).

Signalons enfin que le CBN Sud-Atlantique, après une phase préparatoire qui s'est déroulée en 2018, a mis en œuvre le Prélèvement A la Source (PAS), en relation avec les services de la DGFIP, dès janvier 2019.

Temps de travail :

Il n'a pas été apporté de modification au règlement du temps de travail ; le Compte Epargne Temps (CET), adopté par délibération en décembre 2018, et répondant à une forte attente de l'équipe, a été mis en œuvre. Fin 2019, 27 CET étaient ouverts, pour un nombre de jours épargnés s'élevant à près de 300 jours.

Avantages et prestations sociales :

Il n'existe pas d'avantage en nature pour les agents au sein du CBNSA ; des prestations d'action sociale très variées sont proposées par le CNAS auquel l'établissement adhère depuis 2015. La contribution versée par le CBN en 2019 s'est élevée à ~7245 €.

Formation :

Le règlement de la formation n'a pu être élaboré en 2019 ; il sera dans la mesure du possible envisagé pour 2020, et prendra en compte les décrets d'application, à ce jour en attente de publication, précisant les nouvelles dispositions adoptées dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

Santé, hygiène et sécurité :

En raison des multiples annulations du service de médecine préventive (CDG33), les visites médicales n'ont pu être organisées en 2019 et sont reportées à 2020.

Conformément aux priorités définies dans le Document unique, un agent a été formé au sauvetage secourisme du travail. L'assistante de prévention a poursuivi la formation continue et obligatoire, inhérente à cette fonction. Bien que modestes, quelques actions ont été engagées, en particulier pour prévenir les troubles musculo-squelettiques.

Evolutions de la masse budgétaire « charges de personnel » :

Cet indicateur ne permet pas véritablement de tirer une analyse de la situation dans le cas spécifique de notre établissement public, la masse salariale étant directement corrélée chaque année aux financements spécifiques sur programmes.

Le chapitre 012 « Charges de personnel » sur 2019 a représenté 1.323 million d'euros en réalisation, soit une augmentation de 14% entre 2018 et 2019. Les charges de personnel ont représenté 84% des dépenses réelles de fonctionnement, ce qui reste stable sur les derniers exercices (83% en 2018 et 84% en 2017).

Evolutions et perspectives budgétaires

Recettes 2019

Les recettes du CBN Sud-Atlantique que l'on peut considérer comme « pérennes », c'est-à-dire les contributions statutaires des membres et la participation financière de l'Etat dans le cadre de l'agrément CBN, ont représenté une masse financière de 748.880 euros (hors valorisation des mises à disposition). Ces recettes constituent une part significative des ressources du CBN (près de 47% des recettes de fonctionnement en 2019).

Rappelons que les contributions statutaires ont été revalorisées de +3.04% en 2019 (pour un niveau d'inflation situé à +1.8%), et que la dotation d'agrément de l'Etat a été maintenue à 250.000 € depuis 2017.

Origine des financements « pérennes » du CBN, par type de financeurs (évolutions 2016-2019)

	Montants 2016	%	Montants 2017	%	Montants 2018	%	Montants 2019	%
Collectivités et établissements publics membres (1)	412 179 €	73.32%	462 179 €	64.9%	484 177 €	65.9%	498 880 €	66.6%
Conseil régional	152 534 €	27.13%	171 037 €	24.02%	177 328 €	24.15%	182 712 €	24.4%
Conseils départementaux	231 872 €	41.24%	259 999 €	36.51%	269 562 €	36.71%	277 746 €	37.1%
EPCI	22 173 €	3.95%	24 863 €	3.49%	30 777 €	4.19%	31 712 €	4.2%
Communes	5 600 €	1.00%	6 280 €	0.88%	6 510 €	0.89%	6 710 €	0.9%
Etat (2)	150 000 €	26.68%	250 000 €	35.1%	250 000 €	34.1%	250 000 €	33.4%
TOTAL (1)+(2)	562 179 €	100%	712 179 €	100%	734 177 €	100%	748 880 €	100%

Les autres recettes de fonctionnement sont principalement constituées des subventions sur programmes.

La croissance progressive et continue des recettes de fonctionnement du budget du syndicat (+67% entre 2014 et 2018) s'est confirmée en 2019 (+6%). La part des recettes issues de financements sur programmes devenant majoritaire depuis 2018 implique, pour maintenir son niveau budgétaire, que le CBNSA construise en continu des programmes spécifiques et mobilise des partenariats financiers nombreux et diversifiés (notons que ces programmes spécifiques sont fortement soutenus par les financements complémentaires de l'Etat –ZNIEFF, Natura 2000, CarHab, etc. – ainsi que par les collectivités et EPCI membres ; depuis 2017, la contractualisation de niveau national avec l'Agence Française pour la Biodiversité, dans le cadre de la coordination technique des CBN, conforte également les financements).

Les recettes issues de programmes spécifiques présentent une grande volatilité, ce qui demeure un facteur de fragilité budgétaire.

Dépenses 2019

Du point de vue structurel, le budget syndical est principalement constitué de dépenses de fonctionnement : charges à caractère général qui ont augmenté de 8% en 2019 (+18% entre 2017 et 2018) et charges de personnel qui ont crû de 14% en 2019 (+11% entre 2017 et 2018).

Les dépenses d'investissement (hors restes-à-réaliser) se sont élevées à ~38K€ en 2019 : les dépenses ont porté principalement sur l'acquisition de matériel informatique, des équipements optiques et autres équipements de laboratoires, ainsi que sur du matériel de terrain (tablettes, GPS). Les restes-à-réaliser s'élèvent à ~13K€ (acquisition d'un véhicule).

Les résultats de la section de fonctionnement ressortiront en léger déficit sur l'exercice 2019, à hauteur de -18K€ ; ceci tient principalement à la prudence apportée au rattachement de produits en fin d'exercice (minoration ou non comptabilisation de recettes sur les programmes partenariaux comportant du FEDER, dans l'attente d'arbitrages régionaux qui lèveront les incertitudes).

Les résultats de la section d'investissement ressortiront en léger excédent sur l'exercice (~6K€).

Perspectives 2020

Classiquement, les recettes « pérennes » du syndicat mixte seront constituées des *contributions statutaires* des collectivités et EPCI membres, ainsi que de la *dotation d'agrément de l'Etat*.

M. le Président proposera pour l'élaboration du budget primitif 2020 de maintenir les contributions statutaires à leur niveau 2019, ce qui représentera une recette de 498.880 €. S'ajoutera, dans le cadre de son adhésion, la contribution statutaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, fixée à 25.000 €. Les contributions s'élèveront ainsi à 523.880 €.

La dotation d'agrément de l'Etat, confirmée fin janvier par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, est maintenue à son niveau antérieur soit 250.000 €.

Au total les recettes de fonctionnement « pérennes » s'établiront à 773.880 €.

Les autres recettes seront constituées des *financements spécifiques sur programmes*, dont *une partie est acquise* (programmes avec financements pluriannuels). Il s'agit notamment :

- de programmes financés par la DREAL au titre de Natura 2000 (programme portant sur les lagunes côtières, les végétations agropastorales, les végétations calcicoles ; programme de cartographie des habitats naturels du Bassin d'Arcachon, cofinancé par l'OFB) ;
- de programmes financés par le Ministère (MTES) tel que le programme de Cartographie Nationale des Habitats (Gironde) ;
- de programmes financés par la Région Nouvelle-Aquitaine (sensibilisation et accompagnement pour la végétalisation écologique et paysagère ; programme « Hot spots de biodiversité », cofinancé avec la DREAL ; programme de cartographie des forêts anciennes) ;
- du programme portant sur la biodiversité végétale des vignobles de Gironde (co-financé par le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux) ;
- du programme de connaissance sur les espèces végétales impactées par la ligne ferroviaire LGV SEA (LISEA) ;
- du programme portant sur l'élaboration du guide des végétations du PNR Périgord-Limousin (co-financé PNR, Région, FEDERs) ;
- du programme de cartographie des habitats de Bordeaux Métropole (financé par Bordeaux Métropole) ;
- du programme d'Atlas de la Biodiversité Communale de la Communauté de communes de Montesquieu (co-financé OFB et CCM) ;
- des programmes de cartographie flore/habitats du Marais d'Orx (financé par le SM de gestion des milieux naturels des Landes), du Marais du Conseiller et Mattes de Paladon (financé par le CPIE Médoc) ;
- du programme d'étude et de restauration de populations de Flûteau nageant en Deux-Sèvres (en partenariat avec Deux-Sèvres Nature Environnement, sous financements DREAL et Agence de l'Eau Loire-Bretagne).

Les arbitrages sur les opérations financées par la DREAL Nouvelle-Aquitaine sont en cours, sur la base des crédits définitifs qui lui ont été notifiés pour 2020 :

- les crédits orientés sur la « connaissance des espèces » sont revus à la baisse : le CBN réexamine en conséquence priorités et dimensionnement pour finaliser la programmation technique et financière ;
- les crédits orientés sur les habitats-végétations semblent confirmés pour satisfaire les besoins exprimés ;
- les crédits spécifiques sur la conservation d'une espèce à très forts enjeux et sur les espèces envahissantes sont également confirmés ;
- enfin, les crédits qui viennent en co-financement d'opérations multi-partenariales engagées avec la Région sont confirmés (Hot spots de biodiversité de Nouvelle-Aquitaine ; cartographie des forêts anciennes de Nouvelle-Aquitaine).

Le MTES confirme également sa priorité politique et financière sur la mise en œuvre de la cartographie nationale des habitats, et le rôle majeur des CBN dans le dispositif sur les territoires : en 2020, le département des Pyrénées-Atlantiques est éligible.

La préparation technique et financière du programme d'actions 2020 entre les CBN et l'Office Français de la Biodiversité est bien engagée, et les crédits mobilisés devraient rester stables par rapport à 2018-2019.

En revanche, les programmes partenariaux mobilisant jusqu'ici des cofinancements FEDER sont suspendus pour 2020 aux arbitrages de la Région, autorité de gestion.

Cela concerne le programme néo-aquitain « Sentinelles du climat », porté par l'association Cistude nature, et dans lequel le CBN Sud-Atlantique est fortement impliqué depuis 2016 (il assure en outre la coordination des interventions des deux autres CBN néo-aquitains). Le taux de cofinancement FEDER était de 69%. A ce jour, la Région n'a pas fait connaître son arbitrage sur ce dossier pour 2020, ce qui constitue une forte incertitude pour tous les partenaires dont le(s) CBN. La dépense prévisionnelle annuelle pour le CBN est de l'ordre de 100.000 €.

Sera également interrompu le partenariat avec le PNR des Landes de Gascogne et la Ligue de Protection des Oiseaux, mobilisant jusqu'ici du FEDER : les financements FEDER sur les 3 dernières années sont remis en cause (épuisement du fonds) et sont en attente de l'arbitrage régional pour « solder » ces 3 années. Aucun projet ne pouvant être déposé au titre de 2020, et dans l'attente du règlement du « passif », le partenariat tripartite sur le Parc est suspendu.

Enfin, le CBN Sud-Atlantique attend également les arbitrages régionaux sur l'attribution du FEDER pour ses programmes d'inventaires départementaux (Dordogne et Lot-et-Garonne, pour 270.000 €) et a pris acte que l'épuisement des crédits FEDER aquitains, brutal et non anticipable, ne permettrait plus le cofinancement européen (340.000 €).

Les marges de manœuvre budgétaires du syndicat mixte sont désormais limitées en raison d'une part de l'impossibilité de mobiliser le FEDER escompté sur des programmes pourtant éminemment structurants à l'échelle régionale (inventaires départementaux de la flore) tant en Aquitaine qu'en Poitou-Charentes et d'autre part, dans l'attente des arbitrages pour une compensation régionale du FEDER sur les inventaires 24 et 47.

Les difficultés rencontrées rappellent à quel point le recours aux fonds européens doit être appréhendé avec vigilance et parcimonie, tant en termes de trésorerie qu'en termes budgétaires.

Le budget primitif 2020 sera établi, comme il en est de coutume dans un esprit de sobriété, et à l'aune de ce qui précède, avec une approche prudentielle.